



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gaz

Question écrite n° 31568

## Texte de la question

M. Yves Blein attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'annonce faite par la direction de GRDF aux représentants du personnel de son intention de fermer la nuit un centre d'appels dépannage gaz. Les conclusions de l'expert démontreraient que la fermeture d'un site sur trois la nuit entraînerait un risque accru de dégradation de l'activité, ce qui serait en contradiction avec les orientations définies par le groupe de travail national piloté par le ministère de l'intérieur, groupe mis en place à la suite de plusieurs accidents graves. Aussi, il souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement dans ce dossier.

## Texte de la réponse

La direction de GrDF a présenté aux instances représentatives du personnel, dans le cadre d'une large concertation, un projet de fermeture par alternance de l'un des 3 plateaux urgence sécurité gaz la nuit. En effet, l'analyse de la courbe de charge des plateaux urgence sécurité gaz a révélé que ces plateaux traitent chaque année environ un million d'appels de nuit (23 h00-7 h00), ce qui ne représente que 3 % du total des appels reçus. L'accessibilité de l'urgence sécurité gaz se situe aujourd'hui à plus de 95 % pour les appels clients, et 99 % pour les appels d'urgence en provenance notamment des sapeurs pompiers. A noter que l'engagement pris auprès de la commission de régulation de l'énergie est d'assurer une accessibilité de 98 % sur les appels d'urgence. L'analyse des risques qui a été menée dans le cadre du projet montre que l'application de cette mesure n'a aucun impact significatif sur le taux d'appels de nuit décrochés. La chaîne de sécurité gaz, dont GrDF est garant, en est même renforcée. En effet, dans le cadre de ce projet, la ressource excédentaire de nuit dégagee est réaffectée sur la fin de l'après-midi, tranche horaire qui doit faire face à un plus grand nombre d'appels. Le service d'urgence sécurité gaz n'en sera donc que plus efficient.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Blein](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31568

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 juillet 2013](#), page 7078

**Réponse publiée au JO le :** [8 octobre 2013](#), page 10605